



Conakry, le 15 janvier 2008

L'Ambassade des Etats-Unis d'Amérique annonce des subventions aux programmes de lutte contre la traite des personnes

La traite des personnes est une forme moderne d'esclavage, un nouveau type de commerce mondial d'esclaves. Malheureusement, la Guinée n'est pas en dehors de ce fléau. La Guinée a été identifiée comme un pays de départ, de transit et de destination pour des hommes, des femmes et des enfants victimes de trafic pour être soumis au travail forcé et à l'exploitation sexuelle. Le Gouvernement des Etats-Unis est engagé à mener le combat contre ce défi du 21ème siècle, et toutes les nations qui sont résolues à mettre fin à la traite des personnes, y compris la Guinée, trouvent dans les Etats-Unis un partenaire solide.

L'ambassade des Etats-Unis en Guinée accepte des propositions soumises par des organisations non-gouvernementales, des organisations internationales et des agences gouvernementales pour des programmes mondiaux, régionaux et des programmes nationaux spécifiques de lutte contre la traite des personnes. Notre mission est de mettre fin à la traite des personnes en poursuivant les trafiquants de personnes, en protégeant les victimes, et en prévenant la traite des personnes. Quelques exemples de types de programmes que le gouvernement des Etats-Unis cherche à financer à travers le monde sont les suivants:

- L'assistance technique pour améliorer la législation de lutte contre la traite des personnes
- Le développement de politiques et procédures contre la traite des personnes en vue d'un renforcement de la législation des agences
- La mise en application de procédures améliorées pour un renforcement des lois en vue d'identifier et de secourir les victimes, de conduire des investigations, de protéger et d'assister les victimes, et de poursuivre les trafiquants
- La formation pour le renforcement des lois, pour les fonctionnaires à l'immigration, les procureurs, et les juges
- Le développement, le renforcement, ou l'expansion de services appropriés pour les adultes et les enfants victimes de trafic sexuel et de travail forcé
- L'amélioration de l'efficacité des lois qui peuvent être utilisées pour poursuivre les trafiquants coupables pendant qu'ils sont en service à l'étranger comme membres d'unités de maintien de la paix.
- Les programmes régionaux ou mondiaux

Pour de plus amples informations et pour soumettre votre demande, veuillez visiter le site de l'ambassade des E.U.: <http://french.guinea.usembassy.gov/>, ou venez à l'ambassade pour recevoir les formulaires de demande. Les demandes doivent être déposés à l'ambassade au plus tard le 1 février 2008.